



**Mairie de La Selle Guerchaise**  
9, Rue de l'Abbé François Lizé  
35130 LA SELLE GUERCHaise  
02 99 96 46 72  
mairie@laselleguerchaise.fr

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHaise

### Séance du 21 mars 2026

Le 21 mars 2026 à 12h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

**Membres présents :** M. LE SQUER Ludovic, M. Walter GÉRARD, Mme BOUGARD Karine, M. Joël BRUNEAU, Mme Édith CAPELE, Mme Martine COUVERT, M. Alexandre DUBOS, Mme Aurélie DUBOS, Mme Amandine GORIUS, M. Sébastien GOUPIL.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11**

**Nombre de conseillers excusés : 01** - M. Alexandre BARRET,

**Nombre de conseillers municipaux présents : 10**

**Nombre de Pouvoirs de vote : 01** - M. Alexandre BARRET pour M. LE SQUER Ludovic

**Nombres de votes exprimés : 11**

**Date de convocation :** 16/03/2026

M Sébastien GOUPIL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### Ordre du jour

#### Délibérations :

- 1) Élection du Maire
- 2) Fixation du nombre des adjoints
- 3) Élection des adjoints
- 4) Lecture de la charte des élus

*Validation du compte-rendu du conseil du 28/02/2026.*

### Ouverture de la séance à 12h30

M. Ludovic LE SQUER, maire sortant, ouvre la séance.

Il déclare installés dans leur fonction les conseillers municipaux.

La présidence est passée au doyen d'âge, M. Joël BRUNEAU qui préside la séance jusqu'à l'élection du Maire.

Celui-ci procède à l'appel nominal des membres du conseil et constate que le quorum est atteint.

Le Conseil est invité à procéder à l'élection du maire et des adjoints.

### Délibérations

Le Conseil a procédé à l'élection du maire. Le Maire élu est M. Ludovic LE SQUER.

**N° 2026/06**

**OBJET : Détermination du nombre d'adjoints au Maire**

**M. Le Maire expose au conseil :**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-1-1 et L.2122-2,

**Considérant** qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;  
Considérant que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil (ou effectif réel dans les communes de -1000 habitants lorsque le conseil municipal est incomplet).

Ce pourcentage donne pour la commune de La Selle Guerchaise un effectif maximum de 3 (trois) adjoints.

Il vous est proposé la création de 2 (deux) postes d'adjoints.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, après avoir délibéré, par un vote à main levée :**  
- Décide la création de 2 (deux) postes d'adjoints.

Le Conseil procède à l'élection des adjoints.

La liste proposée par M. Walter GERARD, candidat tête de liste est élue.

M. Walter GERARD – 1<sup>er</sup> adjoint

Mme Karine BOUGEARD – 2<sup>ème</sup> adjointe.

### Questions diverses

- Pas de question diverse.

### Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, adopte le Procès-Verbal de la précédente réunion du 28 février 2026.

### Délibérations - liste

**Membres présents** : M. LE SQUER Ludovic, M. Walter GÉRARD, Mme BOUGARD Karine, M. Joël BRUNEAU, Mme Édith CAPELE, Mme Martine COUVERT, M. Alexandre DUBOS, Mme Aurélie DUBOS, Mme Amandine GORIUS, M. Sébastien GOUPIL.

**N° 2026/06**

**OBJET : Détermination du nombre d'adjoints au Maire**

La séance est levée à 13 h 30 – Date du Prochain conseil : jeudi 02 avril 2026

Date : 2 Avril 2026

Le/la secrétaire



Date : le 02/04/2026

Le Maire  
Ludovic LE SQUER



